

ARRONDISSEMENT DE  
CHATELLERAULT

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LOUDUN**

\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN**

\*\*\*

**SEANCE DU 23 MARS 2023**

Date de la convocation  
16.03.2023

Nombre de conseillers  
En exercice 17  
Présents 12  
Votants 13

L'an deux mille vingt trois,  
le 23 mars,  
à 19 H 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action  
Sociale,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Mme MOUSSEAU Laurence, Vice-Présidente.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme MOUSSEAU, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, Mme PINEAU, M. TOURAINE, M. LAMBERT,  
Mme MIRALTO, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN, Mme BOURGERIE.

**ABSENTS ET EXCUSES :**

M. DAZAS, Mme VAUCELLE, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. FORTIN.  
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à M. Jean-Louis DOUX

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Subventions aux associations au titre de l'année 2023**

**Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :**

Il est proposé d'attribuer les sommes suivantes :

<b><u>CCAS</u></b>	
Association « Communiquer, lire et écrire » (ACLE)	2 000.00 €
ADMR	800.00 €
Dynamob	1 000.00 €
EMMA	450.00 €
Marjolaine	300.00 €
FSL 86	500.00 €
Restos du Cœur	1 000.00 €
Restos du cœur – Action cinéma	180.00 €
Secours Populaire	1 000.00 €
Croix Rouge	2 500.00 €
Le Silo	500.00 €
CIDFF	200.00 €
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>10 430.00 €</b>

.../...

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : ... 05. AVR. 2023 ...

Publié le : .... 05. AVR. 2023 .....

Notifié le : .....

Après examen, le Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette proposition et autorise Monsieur le Président ou sa représentante à inscrire ces sommes au budget 2023 du CCAS.



Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,  
Laurence MOUSSEAU